

Extrait du Procès-Verbal ou Copie de Résolution

Municipalité de Saint-Godefroi

À la session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Godefroi, tenue le 6 octobre 2014, et à laquelle étaient présents le maire, M. Gérard-Raymond Blais, et les conseillers (ères) suivants : Alfred Larocque, Laurette Grenier, Normande Huard, Roméo Thériault, Diane Aubut et Claude Lamontagne.

SAUVONS POSTES CANADA

Il est proposé par la conseillère Diane Aubut et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la résolution qui suit ;

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture ;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue ;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays ;

ATTENDU QUE Poste Canada assure un service public qui doit être préservé ;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Godefroi écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires ;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-Godefroi demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.